

COMMUNE DE PLOUGAR

BULLETIN D'INFORMATION

LUNDI 4 OCTOBRE 2010

Site internet : plougar.fr

DIMANCHE 17 OCTOBRE 2010
GRAND REPAS DE L'ECOLE
KIG HA FARZ
OU JAMBON FRITES
ORGANISE PAR L'ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES

Le service débutera à 11 h 30, à la salle omnisports.

Le repas adulte (à partir de la 6^{ème}) est à 11 € et 5 € pour les enfants du primaire. Gratuit pour les maternelles. Possibilité de plats à emporter (apporter vos récipients).

« Venez nombreux et pour la digestion nous vous conseillons nos sentiers Rando Gwikar ».

Un grand merci pour les enfants !

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2010

Le Conseil municipal s'est réuni le 6 septembre 2010 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Absents excusés : Mme LEMOINE Christiane, M. QUEGUINER Clément.

Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

- **Marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement, l'extension et la réhabilitation d'un bâtiment public (Mairie/Bibliothèque)** : cette mission a été confiée à M. David PRIGENT, architecte DPLG à Landivisiau. le taux de rémunération est de 9.80% sur la base prévisionnelle de 300 000 € H.T. de travaux.
- **Modification des statuts de la C.C.P.L.** : ces modifications concernent les actions de développement économique, la mise en place et la gestion administrative d'un Contrat Enfance Jeunesse et la possibilité de déléguer au Bureau une partie des attributions confiées au Conseil Communautaire. L'ensemble de ces modifications est adopté à l'unanimité.
- **Vote de la subvention à l'A.L.S.H « Les petits coquins » Bodilis Plougar Plougourvest** : 3 acomptes ont déjà été versés pour un montant de 4 800 €. Le solde pour l'année 2010 s'élève à 976 €. Ce montant est voté à l'unanimité par l'assemblée.
- **Acquisition d'un terrain** : le Conseil Municipal a donné son accord pour l'acquisition d'un terrain, pour un montant de 98 000 €, en vue de la réalisation d'un nouveau lotissement communal. Ce terrain d'une superficie de 3 ha 18 a 47 ca, appartenant à Mme Alice MORIZUR, est situé au Bourg.

QUESTIONS DIVERSES :

- Dégradations à la salle omnisports : 4 portes ont été fracturées. Une plainte a été déposée à la gendarmerie. Les réparations effectuées par Denis Morizur pour un montant de 1 452.85 € sont prises en charge par l'assurance de la collectivité.
- Il est décidé de procéder à la mise en place d'une convention dans le cadre de prêts de salle avec l'école (salle socioculturelle, salle omnisports) et les associations afin de réglementer la sécurité, la propreté des locaux ou bâtiments mis à disposition.
- Un accès entre le lotissement des Chênes et le Hameau de la Vallée est envisagé (passerelle piétonne). Devis en attente.
- Prévoir plantations et fleurissement autour du Columbarium avant la Toussaint : des devis vont être demandés.
- Voirie : Le point à temps va être réalisé par l'entreprise Le Foll deuxième quinzaine de septembre ainsi que l'élagage par l'E.T.A. PENN.

ETAT CIVIL

Naissances

- Nora GAC, 9 hameau du Roz, née à Landerneau
- Malone BLAVET, Spernen, né à Landerneau

Décès :

- Marie ABAZIOU, 90 ans, Le Grannec

REPAS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas annuel offert par le Centre Communal d'Action Sociale, aux personnes âgées de 65 ans et plus sera servi le mardi 26 octobre, à 12 h à la salle communale. S'inscrire au club ou à la Mairie pour le lundi 18 octobre 2010 au plus tard.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement installées dans la commune et celles non inscrites sur la liste électorale, sont invitées à demander leur inscription dès à présent et avant le 31 décembre.

Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, passeport) et d'un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom...)

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} octobre 1994 et le 31 décembre 1994 sont tenus de se faire recenser avant le 15 janvier 2011, dès qu'ils ont 16 ans.**

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

LA RENTREE A L'ECOLE SAINT-JOSEPH

Ce sont 69 enfants qui ont franchi la porte de l'école début septembre.

Ils ont été accueillis par une équipe éducative légèrement modifiée : Mme Maryline Porhel enseigne en maternelle avec Mme Emmanuelle Jestin qui remplace Mme Florence Simon. M. Christophe Rigolot s'occupe cette année des CP, CE1 et CE2 alors que M. Sébastien Jézégou est chargé de la classe des CM1-CM2.

L'équipe enseignante est complétée par Mme Muriel Richard, Mme Sandrine Le Pape et Mme Monique Cueff (qui travaillait l'an passé à l'école de Lanhouarneau).

Le projet d'école initié l'an passé va se poursuivre : il amènera les enseignants à développer l'expression écrite et orale et à améliorer le cadre de vie des élèves.

De nombreux projets sont déjà en préparation, en particulier la rencontre d'endurance pour les primaires qui devrait se dérouler le mardi 19 octobre au Château de Kerjean.

Le vendredi 24 septembre, les élèves de toutes les classes ont également participé à l'opération « Nettoyons la nature » qui donne l'occasion à chaque début d'automne de faire un grand ménage aux abords de l'école et dans le bourg.

URBANISME/DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour la construction d'une maison individuelle située à Trémagon par Mr. BALCON Yann.

Pour la construction d'un hangar à compost, d'une porcherie engraissement et gestante bien-être situés à Lanneunvet par la SCEA PRIGENT.

Pour la construction d'un hangar agricole pour stockage de matériel situé à Gorrelen par l'EARL PICART.

Pour l'agrandissement de l'étable et la couverture de la fosse à lisier existante situées à Lanneunvet par le GAEC de Lanneunvet.

RECENSEMENT AGRICOLE

Le prochain recensement agricole se déroule sur la commune d'octobre 2010 à avril 2011. Lors de la phase de collecte réalisée cet automne, des enquêteurs spécialement formés par le service en charge des statistiques de la Draaf (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) procéderont à l'interview des agriculteurs à domicile ; ils prendront préalablement contact avec eux. Les enquêteurs seront munis d'une carte professionnelle attestant de leur habilitation à interroger les agriculteurs pour le recensement agricole.

BIBLIOTHEQUE PLAISIR DE LIRE PLOUGAR

Permanences

Les horaires d'ouverture ont été légèrement modifiés. Les permanences se tiendront désormais le mercredi de 17h à 18h30, le jeudi de 17h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 11h30.

De nombreux nouveaux livres ont été installés dans les rayons. N'hésitez pas à venir faire votre choix.

CLUB DES AINES

11 octobre : jeu « Le savez-vous » à la maison de retraite de Kervoanec

BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vendredi 8 octobre Vétérans : match à Plouguerneau à 20h30

Samedi 9 octobre U19 : match à Saint Martin à 15h30.

Dimanche 10 octobre Equipe A : match à Plougouven à 15h30. **Equipe B** : match à Mespaul à 15h30.

Equipe C : match à Cléder à 13h30.

Vendredi 15 octobre Vétérans : match à Plougar contre Landi à 20h30.

Samedi 16 octobre U19 : voir convocations.

Dimanche 17 octobre Equipe A : match à Bodilis contre Cléder B à 15h30. **Equipe B** : match à Bodilis contre Berven B à 13h30. **Equipe C** : match à Plougar contre Mespaul B à 13h30.

Vendredi 22 octobre Vétérans : match à Landéda à 20h30.

Samedi 23 octobre U19 : Match à Plougar contre Bohars à 15h30.

Dimanche 24 octobre Equipe A : match à Landi contre Landi B à 15h30. **Equipe B** : match à St Servais contre St Servais A à 15h30. **Equipe C** : match à Landi contre Landi D à 13h30.

Vendredi 29 octobre Vétérans : match de coupe à 20h30.

Samedi 30 octobre U 19 : voir convocations.

Dimanche 31 octobre Equipe A et B : match de coupe. **Equipe C** : voir convocations.

Pour les équipes U7 à U17 : voir convocations.

PLOUGAR BODILIS HB

Toutes les équipes ont repris leurs entraînements, les matchs débutent le 18 pour l'ensemble des équipes jeunes et seniors, pour l'école de hand il n'y a pas encore de match programmé.

Pour pouvoir jouer les matchs il faut avoir fait sa licence, et qu'elle soit validée par la Ligue, avis aux retardataires.

Nouveau site du Hand <http://pbhb29.club.sportsrégions.fr/>

Vous y trouverez toutes les infos du hand, horaires entraînements, planning matchs, photos

Samedi 9 octobre : -11 ans à Lesneven à 15h30 départ 14h30, -13 ans à Morlaix à 14h00 départ 13h00, - 15 ans à Landerneau à 17h30 départ 16h30, -17 ans à Plougar/Landi-Lampaul à 17h00, seniors 2 à Plougar/Carantec-Taulé à 19h00, seniors 1 à Plougar/Carantec-Taulé à 20h45.

Samedi 16 octobre : - 11 ans à Plougar/La Flèche à 14h00, -13 ans à Plougar/Plouvorn à 15h30 départ 15h00, -15 ans à Plougar/Plouvorn à 17h00, -17 ans à Sizun-Ploudiry à ?, Seniors 1 à Pleyben à ?, seniors 2 à Milizac à 20h00.

Samedi 31 octobre 2^{ème} tour de coupe de France pour les seniors.

COURS D'ART FLORAL

Il reste quelques places disponibles. S'inscrire rapidement auprès de la Mairie.

Le premier cours a lieu le jeudi 7 octobre.

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

Horaires des messes :

Plouzévédé : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

Plougar : tous les 1ers dimanches du mois

Plouvorn : tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches du mois

St Vougay : tous les 3^{èmes} dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5^{èmes} dimanches du mois

Relais paroissiaux : Mme Jeanne Pinvidic : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne Edern : 02.98.68.53.96., Mme Paulette Moysan : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie Salmas : 02.98.68.54.28.

CIMETIERE

En raison de la Toussaint, le nettoyage des tombes et la pose de monuments devront être effectués pour le jeudi 21 octobre 2010.

Le secrétariat de la Mairie met à jour le renouvellement des concessions. Ne vous étonnez pas de voir sur certains monuments que la concession est expirée.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Dates de permanence pour le mois d'octobre 2010 :

- à **Bodilis** (en Mairie) : les jeudis 7 et 21 octobre (entre 9h et 12h)
- à **Plougourvest** (en Mairie) : les mercredis 13 et 27 octobre (entre 13h30 et 17h)
- à **Plouzévédé** (en Mairie) : les jeudis 14 et 28 octobre (entre 9h et 12h15)

Les temps d'éveil : à **Bodilis**, le 22 et à **Plouvorn** le 26

Permanences de soirée **sur rendez-vous** de 17h à 20h :

- à **Landivisiau** les **mercredis 13 et 27 octobre**

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le **Relais Parents Assistantes Maternelles au 02.98.24.97.15. ou sur : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com**

ADMR SAINT VOUGAY-PLOUGAR et sa région

ADMR SAINT VOUGAY-PLOUGAR et sa REGION 6 venelle du sabotier 29440 Saint Vougay
tel: 02 98 29 58 73 email : saintvougay@admr29.org

Le bureau est ouvert au public le mardi de 9 heures à 12 heures 30, ou sur rendez-vous le lundi et le vendredi.

En cas d'urgence appeler : Monique Bramoullé : 02.98.69.93.43., Armelle Prigent : 02.98.69.95.55.
et Denise Herry : 02.98.68.55.93

GYM

Le club de Gym de Plougourvest ouvre ses portes aux habitants de Plougar.

Toutes les personnes intéressées par la gym sont invitées à participer à la salle du Pouldu aux cours dispensés par une animatrice diplômée :

- les lundis de 20h30 à 21h30
- les mercredis (gym douce) de 16h à 17h.

Deux cours sont offerts sans engagement : N'hésitez pas, venez nous rejoindre !

Renseignements 02 98 68 55 96 ou 02 98 68 50 06 ou 02 98 68 56 47 (le soir)

CREATION D'UNE ASSOCIATION DE « STEP »

La création d'une association de « STEP » est en cours. Cette association qui a pour but de dispenser une heure de cours de STEP par semaine sera basée sur la commune de Bodilis, ces cours se dérouleront le mercredi de 20h30 à 21h30 soit à la salle omnisports, soit à la Maison Pour Tous.

Un avis ultérieur précisera la date de début des cours. Possibilité de faire 1 séance d'essai (Se munir d'un certificat médical d'aptitude).

Pour toutes informations et inscriptions, contactez Solène au 06.22.54.74.16 ou au 02.98.68.54.37

SOUS-PREFECTURE DE BREST

Désormais l'accueil du public se fera uniquement le matin, **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.**

MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Les jeunes de Plougar (16-25 ans) peuvent désormais s'adresser à l'antenne de la Mission Locale située dans les locaux de la Maison de l'Emploi à Landivisiau. Madame Marie-Laure Le Bras, conseillère, les reçoit : le mardi matin, le mercredi toute la journée et le vendredi matin. Contact : 02.98.68.67.64.

Si quelqu'un est dans l'incapacité de se déplacer sur l'antenne, prendre contact avec Mme Le Bras pour fixer un entretien en Mairie de Plougar.

OUEST FRANCE

Si vous désirez vous abonner au quotidien Ouest France, vous pouvez recevoir votre journal chaque jour à votre domicile avant 7 h. Portage gratuit. Appeler le 02 98 63 33 79.

Informations diverses :

- Loue appartement 1^{er} étage, séjour-cuisine, 2 chambres, salle de bains, WC et dégagement. Libre. Pour toutes informations, prendre contact avec la Mairie au 02 98 68 53 65 de 8 h 30 à 12h du lundi au vendredi.
- Donne caniche mâle 10 ans pour raison de santé, s'adresser rapidement en Mairie.

- **Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie** : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous.

- **En cas de besoin, vous pouvez contacter :**
- **Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.**
- **Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.**
- **Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.**
- **Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.**

***LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA
LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2010***

(communiqués à remettre en Mairie pour le vendredi 29 octobre à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : mairie.plougar@wanadoo.fr)